

## forum

## Inspection scolaire : à quoi joue la Flandre ?

PROPOS RECUEILLIS PAR  
WILLIAM BOURTON

M ercredi, à la surprise générale, le parlement flamand a adopté – à l'unanimité moins la voix du seul élu francophone de l'hémicycle, Christian Van Eyken – le décret confiant à la Flandre l'inspection dans les écoles primaires francophones des communes à facilités.

L'idée était pendante depuis fin 2007 mais les partis francophones avaient engagé une procédure de conflit d'intérêts, successivement au parlement de la Communauté française, à l'assemblée de la Commission communautaire française et au parlement flamand. Une nouvelle action était envisagée, lancée cette fois par les députés bruxellois. Leurs collègues flamands leur ont coupé l'herbe sous le pied. Le gouvernement de la Communauté française devrait maintenant introduire un recours devant la Cour constitutionnelle.

Question : quelle est la finalité de cette manœuvre « à la hussarde », qui ne pourra que braquer les partis francophones, à l'heure où l'on reparle de la grande négociation communautaire autour de la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde – et qui, accessoirement, met en porte-à-faux le Premier ministre Herman Van Rompuy (CD&V) ?

Nous avons posé la question à cinq politologues. Au-delà de ce dossier précis, leurs réponses permettent de mieux appréhender le climat dans lequel risquent de se dérouler les événements politiques capitaux à venir. ■

## Vincent de Coorebyter

Directeur  
général  
du Crisp



« Je fais cette hypothèse-ci : la Flandre en a peut-être tout simplement eu assez d'attendre sur cette question. La proposition de décret concernant l'inspection pédagogique des écoles francophones de la périphérie a été votée en commission le 13 décembre 2007 ; il y a donc bientôt deux ans.

Dans ce dossier, on est face au même carrousel de conflits d'intérêts que celui auquel on a assisté, à peu près dans la même période de temps, à propos de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Il s'agit d'un dossier qui n'est pas vital pour l'intérêt de la Flandre, dont le règlement ne changera absolument rien au bien-être des habitants flamands de la périphérie, mais qui pose une question de principes pour le nationalisme flamand et pour tous ceux qui sont sensibles aux questions linguistiques en Flandre : soit exactement les mêmes types d'enjeux que sur BHV. Face à la même impatience interne, aiguillonnée par ses nationalistes, je crois que la Communauté flamande a tout simplement décidé d'accélérer, en évitant que les francophones trouvent encore une brèche quelconque. On peut même si demander si le message n'est pas de dire : "Ne vous faites aucune illusion sur BHV, on trouvera le moyen de faire la même chose ! ».

## Pierre Verjans

Politologue  
à l'ULG



« J'ai deux idées. La première, c'est que, dans les cas où les Flamands seraient obligés de reculer dans la négociation sur Bruxelles-Hal-Vilvorde, ils se donnent, par ce vote, la preuve qu'ils peuvent être intransigeants, au moins quand ils sont entre eux. La deuxième, c'est qu'il pourrait s'agir un coup de semonce donné aux francophones ; pour leur dire : "Voilà comment les choses vont tourner maintenant !" – ceci dans le contexte de BHV. »

## André-Paul Frogner

Politologue  
à l'UCL



« On a pu constater, ces derniers temps, les divisions qu'il pouvait y avoir entre un Philippe Moureaux (PS) et un Olivier Maingain (FDF/MR) au sujet de BHV. Il est donc permis de se demander si ce vote du parlement flamand sur l'inspection scolaire n'est pas destiné à diviser les francophones. L'idée était peut-être également de montrer à la Communauté germanophone que du côté flamand, les choses sont claires et nettes et qu'il ne sert pas à grand-chose d'attendre encore, de créer un nouveau conflit d'intérêt (sur BHV, NDLR). Enfin, il conviendrait aussi d'étudier l'impact de ce vote du côté intra-flamand. Je ne connais pas le dessous des cartes à ce niveau, mais peut-être est-ce tout simplement une manière de maintenir l'unité entre eux. »

## Jean-Benoit Pilet

Politologue  
à l'ULB



« Je dois avouer que je ne m'étais posé la question dans ce sens-là : je m'étais demandé ce qui pouvait bien motiver la sur-réaction francophone... Car le vote de ce décret s'inscrit totalement dans la lignée de la politique flamande depuis les fameuses résolutions de 1999 (le parlement flamand avait adopté cinq résolutions visant à renforcer l'autonomie régionale, NDLR) et la circulaire Peeters. Les Flamands utilisent au maximum leurs compétences pour réduire au maximum tous les droits de regard francophones sur la périphérie, que ce soit via la circulaire Peeters ou le "wooncode" (Code flamand du logement, qui lie l'obtention d'un logement social à la volonté d'apprendre le néerlandais, NDLR). Dans ce contexte, ce décret sur l'inspection scolaire me semble beaucoup moins provoquant que le "wooncode", en termes d'impact direct sur la vie des gens... Maintenant, pourquoi les Flamands ont-ils effectué ce vote en urgence maintenant ? Je pense qu'une frange dominante en Flandre est dans une logique où on ne cédera rien sur BHV ; peut-être veut-elle alors couper toutes les voies de marchandage ? »

## Pierre Vercauteren

Politologue  
aux Fucam



« Je crois qu'il y a plusieurs interprétations possibles, qui peuvent correspondre aux tendances existant au sein du monde politique flamand. Il y a d'abord ceux qui considèrent qu'il s'agit d'un problème tout à fait spécifique, qui n'est pas lié aux autres questions communautaires, et qu'il n'y a donc pas de raison de ne pas avancer dans ce dossier qui n'a que trop traîné. C'est par exemple l'interprétation du ministre flamand de l'enseignement, Pascal Smet (SP.A). La deuxième interprétation va davantage dans le sens d'un élément de stratégie, qui consiste à engranger tout ce que l'on peut sur les questions collatérales, sachant que l'on n'est pas du tout certain d'obtenir gain de cause sur la réforme de l'État et BHV. La troisième interprétation consiste à voir dans ce vote une première étape dans un processus qui tend vers la fermeture des écoles francophones en périphérie, puis, à terme, la suppression des facilités. Ces trois interprétations sont plausibles mais personnellement, je me refuse à m'en tenir à celle de Pascal Smet, à l'idée qu'il s'agit d'une "petite question". Le climat communautaire est beaucoup trop chargé de sens pour cela. »